

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 29 (1958)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie jurassienne

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Bilan au 31 décembre 1957**

	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Caisse . . . . .	32.41	
Compte de chèques . . . . .	1 152.71	
Compte bloqué . . . . .	32 032.—	
Titres . . . . .	77 975.—	
Dépôts . . . . .	4 604.10	
Compte-courant BPS Moutier . . . . .	4 873.90	
Immeuble . . . . .	73 267.30	
Mobilier . . . . .	1.—	
Fonds de réserve . . . . .	24 856.50	
Fonds de garantie « La Jurassienne » . . . . .	20 000.—	
Fonds du sentier des Gorges de Moutier . . . . .	14 642.05	
Capital . . . . .	<u>253 436.97</u>	
	<u>253 436.97</u>	<u>253 436.97</u>
Fortune au 31 décembre 1957 . . . . .	253 436.97	
Fortune au 31 décembre 1956 . . . . .	<u>250 833.08</u>	
Augmentation de fortune . . . . .	<u>2 603.89</u>	

Delémont, le 10 janvier 1958.

Le caissier : H. FARRON

**Procès-verbal de vérification**

Les soussignés ont procédé, ce jour, à la vérification des comptes de l'ADIJ, année 1957. Les opérations des comptes de valeurs ont été pointées et contrôlées avec les pièces à l'appui.

Le bilan et l'état de fortune ont été contrôlés et vérifiés. Ils ont été trouvés exacts. Les valeurs et contrôles des valeurs (certificats de valeurs et dépôts) ont été produits et vérifiés.

Les soussignés se font un plaisir de recommander les comptes qui précèdent à l'assemblée générale de l'ADIJ, avec remerciements au caissier pour sa bonne gestion.

Delémont, le 31 janvier 1958.

Le vérificateur permanent : Pour la commune de Saint-Imier :

W. WUEST Henri WEIBEL

Pour la commune de Courrendlin :

Joseph CHRIST

**BIBLIOGRAPHIE JURASSIENNE**

La collection : *Trésors de mon Pays*, vient de s'enrichir d'un livre charmant sur « Delémont et la Vallée ». Dans ce court volume, point d'érudition revêche mais une ironie légère, une philosophie souriante qui appellent, à la fois chez le lecteur, l'attention soutenue, l'intérêt et la détente. Maître d'un style sobre, d'une vision précise et synthétique

des choses, Monsieur E. Erismann nous présente la ville au cours des siècles, réfugiée d'abord dans son « impérieux besoin de sécurité » puis bousculée par les « nécessités contradictoires » d'une époque — la nôtre — qui veut qu'on ne devienne soi-même qu'en allant de l'avant. Au cours d'une exposition directe et vivante où l'auteur a fait foin de la pédanterie et des descriptions scolaires, il nous montre la cité et ses « treize francs villages » dans le miroitement de son passé géographique, historique, politique et économique. Et le plaisir est grand de découvrir ce qui est rarement commun à ce genre d'ouvrage : de la personnalité dans le texte comme dans les images ; celles-ci réellement remarquables et dues à Monsieur J. Chausse. Editions du Griffon, Neuchâtel.

#### CHRONIQUE ECONOMIQUE

**Comptes de la Confédération pour 1957.** — Les comptes de la Confédération pour 1957 se soldent par un bénéfice de 182 millions de francs, alors que le budget en prévoyait un de 323 millions. Pour la première fois depuis 1944, le découvert du bilan tombe au dessous de 7 milliards (6975 millions contre 7157 millions à fin 1956). L'excédent de recettes du compte financier est de 202 millions de francs, les dépenses ayant atteint 2238 millions et les recettes 2440 millions. La diminution du bénéfice prévu est due essentiellement aux crédits supplémentaires votés par les Chambres, en majeure partie pour la défense nationale.

**Finances cantonales.** — Alors que les finances de la Confédération continuent d'évoluer favorablement, une tendance inverse se manifeste dans celles des cantons.

En 1955, on comptait 5 cantons dont les comptes étaient déficitaires. En 1956, on en comptait 10. Si les budgets sont confirmés par les comptes effectifs, ce nombre sera de 19 pour l'exercice 1957 et de 20 pour 1958. Seuls les cantons de Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Tessin et Neuchâtel prévoient encore un excédent de recettes pour cette année.

**Perspectives.** — A l'assemblée de la Banque Nationale Suisse, M. le Dr W. Schwegler, président de la direction générale, a souligné que dans maintes entreprises industrielles l'entrée des commandes s'est ralentie et la réserve de travail a légèrement baissé. L'évolution de la situation dans les mois à venir dépend néanmoins essentiellement de la marche de l'économie mondiale. Toutefois, lorsque la conjoncture mondiale fléchit, la concurrence étrangère se renforce rapidement. C'est pourquoi il importe qu'employeurs et employés suisses fassent tout leur possible en vue de maintenir notre capacité de concurrence sur le plan international.

**Récents emprunts.** — Divers emprunts obligatoires ont été émis ces derniers temps au taux de 4 1/2 % et à un prix d'émission fixé géné-